



L'ABLUTIEN



Le Mot, les Vœux du Maire,

Ce mot du maire me permet notamment de vous rappeler les actions et décisions des élus ablutiens au cours de l'année passée et de vous présenter les dossiers qui seront étudiés en 2011.

1er janvier 2010 : Adhésion à la Communauté de Communes des Deux Vallées, communauté de communes à taille humaine, huit communes rurales, huit communes viticoles, huit communes assurant une gestion quotidienne.

Certes, comme je vous l'ai expliqué cet été, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a subi une forte augmentation, mais en contrepartie, les impôts communaux n'ont pas augmenté, fait rarissime lors d'une entrée dans une intercommunalité.

2010, première année complète d'utilisation de l'espace sportif.

Fréquenté par les adhérents de l'ASLA (Karaté, Danse, Gym, Badminton), par l'école de Tennis, par les deux équipes de Foot et bien sûr, par les élèves de l'école primaire, puis à partir de mars 2011 par la grande section de l'école maternelle, ce sont presque 35 heures d'occupation des installations et plus de 200 usagers.

2010, année de réalisation des travaux suivants :

Enduisage de plusieurs voies du village,
Rénovation d'une partie de l'éclairage public au Sourdon,
Nouvelle toiture au lavoir de la Place de la Foulerie,
Construction de chemins dans le vignoble, la main d'œuvre étant assurée par des viticulteurs.

Et 2010 fut également l'année de travaux réalisés par des associations :

L'Association Nature et Patrimoine Ablutien a entrepris en collaboration avec les moyens matériels et financiers de la commune, la remise en état du lavoir situé à l'angle de la rue Julien DUCOS et de la route de Vertus, bâtiment et pourtour et les travaux de nettoyage au Parc du Sourdon et Chemin du C.B.R.

L'Association des Anciens Combattants a remis en état avec l'aide financière de la commune, les sépultures militaires et le soldat du Monument aux morts.

2010, importante manifestation au Parc du Sourdon : le Trophée d'Orpaillage organisé par l'association locale.



2010, passage du Tour de France dans notre commune, instants émouvants et vifs remerciements aux associations qui ont brillamment décoré la traversée du village.

2010 fut également l'année des rendez-vous des amateurs de capsules, manifestations organisées par l'Association des Anciens Combattants qui font connaître notre commune au-delà des limites départementales et même nationales.

2010, année de départ en retraite, après 27 années de service, de Jacky NICLET, de Sapeur à Adjudant puis Chef de Corps des sapeurs pompiers, ce sont 27 années au service de la population. Le Corps des sapeurs pompiers est depuis, sous le commandement local de Ludovic DA SILVA.

Je ne peux fermer la porte de 2010, sans écrire que le second semestre a été très stressant, tant la tragédie du 15 juillet a occupé et occupe encore nos esprits.

Maintenant, quittons 2010.

2011 : sortie de la crise ?

Réponse incertaine à cette question, et en dépit du gel des dotations de l'Etat annoncé jusqu'en 2014, il est nécessaire de continuer à gérer les services qu'une commune doit apporter.

Les dossiers 2011 qui seront instruits par vos élus concernent notamment :

- L'acquisition d'une partie d'un immeuble contigu à la mairie, ce qui devrait permettre le transfert de l'agence postale communale et l'agrandissement des locaux de la mairie,
 - L'aménagement de logements dans l'immeuble de la Poste,
 - La création d'un jardin d'enfants et l'étude de la construction d'un parcours d'athlétisme plein air pour les scolaires,
 - La poursuite de la remise en état des lavoirs et fontaines,
 - L'installation d'un défibrillateur,
 - La restauration du château d'eau au Sourdon,
 - La construction par des viticulteurs, de chemins dans le vignoble,
 - La mise en service au cours du premier trimestre, du site internet de la commune.
- A ces projets communaux, s'ajoutent des travaux de voirie qui relèvent de la compétence communautaire et qui seront entrepris en 2011 :
- Avenue Michel DESTREZ : remise en état de la chaussée et construction de trottoirs et également constructions de trottoirs sur une partie de la Route de Montbayen et de la traversée du Sourdon.
 - Restauration de l'éclairage public dans plusieurs rues du village.

En renouvelant mes remerciements à tous les acteurs de la vie locale, je vous adresse mes vœux et ceux du Conseil Municipal, vœux de santé et de prospérité.

Jackie BARROIS.



COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2009

Principales dépenses et recettes enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général : (électricité , ordures ménagères , entretien voirie et bâtiment, etc...)	358.508 € (41,25 %)
Charges de Personnel : (non compris le personnel des écoles).	159.913 € (18,40 %)
Contributions aux organismes de regroupement : dont Syndicat scolaire : 213.808 €	234.103 € (26,94 %)

Recettes de fonctionnement

Produits des services du domaine et ventes :	12.667 € (1,29 %)
Impôts et taxes :	587.711 € (60,18 %)
Dotations :	295.485 € (29,23 %)
Revenus des immeubles :	38.785 € (3,97 %)
Aide de soutien au tri des O. Ménagères :	20.843 € (2,13 %)

Dépenses d'investissement

Remboursement de l'emprunt TV.A (Halle des sports) :	250.772 €
Remboursement Emprunts :	71.037 €
Solde Réserve Incendie Montbayen :	9.773 €
Solde travaux voirie chemin de la Gare :	26.825 €
Solde travaux voirie rue du Pont Monnayé :	5.928 €
Auto-laveuse :	11.093 €
Achat de tentes :	4.108 €
Matériel chauffage salle des fêtes :	5.203 €
Halle des sports (factures 2010) :	365.816 €
Travaux voirie rue Ferrée et chemin du C.B.R. :	31.174 €

Recettes d'investissement

Remboursement F.C.T.V.A :	251.659 €
Excédent reporté :	295.320 €
Subventions :	73.511 €

QUALITE de l'Eau distribuée à Saint Martin d'Ablois

L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé.

Les normes imposées par le Code de la Santé Publique sont très strictes.

En complément du contrôle sanitaire, VEOLIA assure une surveillance permanente de la qualité de l'eau.

Toutes les analyses effectuées ont révélé des taux de conformité microbiologique et physicochimique conformes.

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2010

Principales dépenses et recettes prévues :

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractères général :	454.913 €
Charges de personnel :	170.000 €
Contributions aux organisme de regroupement :	230.500 €
Intérêts des emprunts :	32.977 €

Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes :	357.633 €
Dotations de l'Etat :	325.477 €

Dépenses d'investissement

Aménagement de logements :	100.000 €
Piste d'athlétisme :	72.500 €
Transfert agence postale communale :	30.000 €
Jardin d'enfants :	20.000 €
Lavoirs, fontaines :	20.000 €
Solde Halle des sports :	15.399 €
Parc du Sourdon :	10.000 €
Remboursement d'emprunt (capital) :	27.376 €

Recettes d'investissement

Autofinancement (virement de la section de fonctionnement) :	285.916 €
Emprunt (non réalisé en 2010) :	100.000 €
Remboursement T.V.A :	74.880 €

Avenir taxi
06 28 79 91 20

TOUS DÉPLACEMENTS
- Professionnels, Privés
- Transport malades assistés conventionnés
(N° 51 2 59242 8)

TAXI COLIS & Documents
- Banques
- Administratifs
- Privés

Commune de stationnement, Marault-le-Port
Siège social, Saint-Martin d'Ablots

SIRET 501 760 288 00018
Code APE - NAF 802E

ETAT CIVIL 2010

Décès :

Mr LEBEAU Claude, le 06 Janvier 2010 (Transcription)
Mme JARCZYNSKA Veuve JANISZEWSKI Sophie, le 11 Janvier 2010
Mme LECOMPTE Veuve VIELLARD Yvette, le 14 Janvier 2010
Mme GROSEILLER ép. LEGRAND Jacqueline, le 22 Janvier 2010
Mr BOURDELAT Jean, le 12 Mars 2010
Mme LORAIN Veuve BONVILLE Gisèle, le 25 Mars 2010
Mme CASTANDEX Veuve GAMBIN Marie, le 30 Mars 2010 (Transcription)
Mr EVRARD Claude, le 02 Avril 2010 (Transcription)
Mme RADET Veuve GODART Odette, le 11 Avril 2010
Mr DEVILLE Denis, le 24 Avril 2010 (Transcription)
Mme CLEMENT Veuve NOMINE Solange, le 27 Avril 2010
Mr DEBANT Robert, le 28 Mai 2010
Mme LOUETTE ép. DROMARD Laurence, le 16 Juillet 2010 (Transcription)
Mr GUILLAUME Alain, le 14 Août 2010 (Transcription)
Mr FREMEAUX Jackie, le 21 Août 2010
Mme LANNEZ Veuve COLIN Germaine, le 27 Août 2010
Mme RENEL Veuve VICHERAT Marcelle, le 06 Septembre 2010
Mme DESTREZ Simone, le 17 Décembre 2010 (Transcription)

Mariages :

Cédric LEGOUGNE et Céline MARTIN, le 22 Mai 2010

Naissances :

Nina MANICHON Née le 03 Janvier 2010	de MANICHON Clément et de CLOSQUINET Elise 21, rue Julien Ducos
Romy APOLLON Née le 4 Janvier 2010	de APOLLON Louis et de GROMAIRE Nathalie 12, rue Marcel Soyeux
Cléopée LECHTANSKI Née le 21 Janvier 2010	de LECHTANSKI Laurent et de BRAZIER Marina 32, rue du Tortillard
Tom FACHINETTI Né le 28 Janvier 2010	de FACHINETTI Sébastien et de VAXELAIRE Célia 28, rue des Lambourgs
Valentin GUIZARD Né le 29 Janvier 2010	de GUIZARD Olivier et de LEBRUN Fanny 8, allée du Charme
Sarah MOITTIE Née le 8 Mai 2010	de MOITTIE Vincent et de ROBITAILLIE Pauline 7, rue des Lambourgs
Emma DAVID Née le 11 Mai 2010	de DAVID Julien et de GANTOIS Leslie 48, rue du Tortillard
Nataël MARRY Né le 18 Mai 2010	de MARRY Vincent et de BRICE Aurore 54, rue des Meulières
Maïté MARS Née le 26 Août 2010	de MARS Eddy et de LEGRAND Florine 30, rue des Juifs
Pacôme WALRAET Né le 02 Septembre 2010	de WALRAET Christophe et de POIRIER Astrid 5, rue du Tour Nicole
Louise LAUDET Née le 04 Octobre 2010	de LAUDET Bertrand et de PAULUS Nathalie 10, rue Julien Ducos
Léo FACHINETTI Né le 27 Octobre 2010	de FACHINETTI Arnaud et de MOUSSE Gwladys 24, rue des Meulières

Le CORPS des SAPEURS POMPIERS de SAINT MARTIN d'ABLOIS

Départ en retraite de l'adjudant Jacky NICLET, chef du Corps de première intervention.

En présence des corps de sapeurs pompiers de la Communauté de Communes des Deux Vallées, Jackie BARROIS a rappelé l'activité de J.NICLET.

27 années de fidélité, de bénévolat, de prise de risques et de volonté de venir en aide à ses concitoyens.

Engagé au C.P.I de Saint Martin d'Ablois le 28 novembre 1993,
Caporal le 1^{er} juillet 1986,
Sergent le 16 juin 1992,
Sergent Chef le 11 novembre 2001,
Adjudant le 11 novembre 2006,
Chef de Corps le 28 avril 2007, suite au départ en retraite de Daniel NIVOIS.



Départ de Jacky NICLET et prise de commandement de Ludovic DA SILVA

Si le premier magistrat ne devait retenir que deux images relatives aux interventions de J.NICLET, ce serait celles-ci :

Jacky escaladant énergiquement la très grande échelle du centre de secours d'Épernay, échelle adossée contre la mairie ablutienne, et l'image très forte de décembre 1999, Jacky intervenant sur le toit d'une maison près de la boulangerie afin d'éviter l'éboulement d'une cheminée.

Ce même jour, le 24 Avril 2010, le Caporal Ludovic DA SILVA a pris le commandement du C.P.I ablutien.

En 2010, le Corps de Première Intervention de Saint Martin d'Ablois a réalisé 67 interventions :

24 Secours à victimes

1 inondation

7 accidents de la route

9 incendies

25 opérations diverses

1 fuite de gaz

1 permanence au cross des écoles à Pierry



Appel aux volontaires

Rejoignez le Corps des Sapeurs Pompiers de Saint Martin d'Ablois.

Age minimum : 18 ans

Contact : Ludovic Da Silva

Tél : 06 15 93 85 96

Remise de la médaille de reconnaissance argent de l'Union Départementale de la Marne à Philippe COZE et Pascal SENAN

La BUTTE des FUSILLES.

Le Maire et une délégation d'anciens combattants ont rendu hommage aux trois jeunes Ablutiens fusillés en 1944.

Ils s'appelaient Michel DESTREZ, Julien DUCOS, Marcel SOYEUX.

MORTS POUR LA FRANCE ET LA LIBERTE			
DAUDRY Robert 19 Février 1944	23 ans	LIEGEY Raymond 4 Juillet 1944	25 ans
BEUHATZ Jean 23 Mai 1942	50 ans	MARTIN Jean 5 Août 1943	36 ans
BERTIN Marcel 6 Mai 1944	38 ans	MATHIEU Raoul 6 Juin 1944	31 ans
BONNOT Lucien 5 Août 1944	31 ans	MELIN Marcel 13 Janvier 1942	41 ans
BOUCHE Pierre 5 Août 1944	42 ans	MONAUX Georges 6 Juin 1944	26 ans
BIEMONT René 6 Juin 1944	30 ans	MORET Roland 6 Juin 1944	29 ans
CAGNEAUX Gilbert 19 Février 1944	22 ans	QUENTIN Edouard 19 Janvier 1942	31 ans
CHATON Marcel 23 Décembre 1941	22 ans	REMY Bernard 20 Avril 1944	34 ans
CHYVAL Marcel 6 Juin 1944	25 ans	RENAUD Gaston 4 Juillet 1944	33 ans
CHUSOT Maurice 19 Février 1944	34 ans	RENAUD Albert 4 Juillet 1944	27 ans
CLEMENT Robert 6 Mai 1944	37 ans	REKMAN Jean 24 Septembre 1941	36 ans
DARBENON Georges 13 Janvier 1942	22 ans	ROBINOT Charles 6 Mai 1944	33 ans
DESTREZ Michel 19 Février 1944	21 ans	ROCHET Emile 19 Février 1944	36 ans
DODE Jacques 1 Mai 1942	35 ans	SONDAG Roger 19 Février 1944	29 ans
DUCOS Julien 19 Février 1944	24 ans	SOUDANT Camille 19 Février 1944	23 ans
ESCHERRE Pierre 5 Août 1944	23 ans	SOYEUX Marcel 19 Février 1944	23 ans
FLEURY Roger 5 Mai 1944	24 ans	SPEEGHART Hervé 19 Février 1944	24 ans
GAVARD Raymond 1 Octobre 1943	21 ans	TASSENT Charles 4 Juin 1944	21 ans
GOUTMANN Jean 19 Février 1944	29 ans	TELLIER Marcel 19 Novembre 1941	32 ans
HERB René 23 Mars 1944	28 ans	TESSIER André 19 Février 1944	22 ans
HUBERT René 1 Mai 1942	41 ans	TRITANT Robert 6 Mai 1944	21 ans
MERISSE Charles 5 Juin 1944	24 ans	VANNEVIERES Louis 23 Février 1944	21 ans
LAUNE Georges 9 Février 1944	31 ans	VILLARD Raymond 5 Mai 1942	27 ans
LOUWIC Jean 19 Février 1944	18 ans	VINCENT Lucien 11 Mai 1942	26 ans
MARY Louis 22 Mars 1944	17 ans		

En 1944, le 19 février, ils ont été victimes de la barbarie nazie.

Arrêtés puis emprisonnés à la prison de la préfecture de la Marne, ils ont été conduits au lieu-dit « la Folie » terrain situé entre Châlons et l'Epine.

Au pied d'une butte dénommée « Butte des Fusillés », nos trois patriotes sont tombés sous les balles ennemies.

Trente quatre autres résistants ont également été fusillés au pied de cette butte où quatre poteaux fichés en terre rappellent cette tragédie.

La butte des fusillés vient de faire l'objet d'une réhabilitation pour devenir un lieu de mémoire pour le souvenir des fusillés marnais.

Grâce à l'action du Président des combattants volontaires de la résis-

tance du département de la Marne, le Conseil Général a fait ériger une nouvelle stèle et le site est désormais ouvert au public.

Une plaque de marbre y a été apposée et les noms des 49 fusillés dans la Marne sont gravés sur cette plaque (38 fusillés au pied de la butte des fusillés et 11 autres victimes exécutées à la caserne Tirlet et au stand de tir). A proximité, un panneau retrace les événements de ces jours de 1944 et un parking a été aménagé.

Notons également l'existence du circuit qui peut être emprunté de l'ancien siège de la Gestapo, Cours d'Ormesson à Châlons à la prison, puis à la butte des fusillés, circuit en mémoire des victimes et pour ne pas oublier.

Après s'être rendu, comme chaque année, le 6 mai à 7 heures, le Maire et une délégation d'anciens combattants se sont recueillis quelques jours plus tard devant la stèle où une gerbe a été déposée.



LE TROPHEE D'ORPAILLAGE

Ce trophée, subventionné par la commune à hauteur de 300 euros est la première compétition à l'échelle régionale organisée par l'association des Orpailleurs de Champagne présidée par une Ablutienne : Emmanuelle BONNAIRE dont voici le texte et les prises de vue résumant ces journées.

« En plus de vouloir réunir des amis orpailleurs, nous avons tenu à rendre hommage à notre ami Gilles GAUTIER qui a rejoint un peu trop vite d'autres rivières aurifères.

Cette compétition conviviale et bon enfant s'est déroulée les 15 et 16 mai 2010 au Parc du Sourdon. Soulignons la participation de l'A.N.P.A à la remise en « éclat » de notre parc et à la tenue de la buvette ; qu'ils en soient remerciés.

Un peu plus de 25 orpailleurs, venus de diverses régions françaises et même d'Italie, ont participé à cette rencontre.

Le Président de l'Association mondiale nous a fait l'honneur de se déplacer depuis l'Italie pour rejoindre tous les amis de Gilles GAUTIER. L'ambiance fut conviviale et chaleureuse. Elle fut partagée avec le grand public qui a pu découvrir la recherche de l'or en observant le déroulement de la compétition ou en s'initiant auprès des membres de l'association.

Tout le monde est reparti le sourire aux lèvres avec quelques paillettes dans les poches.

Les participants ont reçu également de beaux lots de nos différents partenaires de l'évènement. Tous ces orpailleurs ont apprécié le cadre de cette rencontre. Divers Ablutiens sont venus égayer le Parc en installant un petit marché artisanal.

L'A.O.C tient à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au bon déroulement de ces journées ».

Emmanuelle BONNAIRE, Présidente de l'Association des Orpailleurs de Champagne.



Grain Beauté

Épilations
Solarium (LVA)
Soin visage
Soin du corps
Maquillage
Produits Déodor

Muriel et Béatrice vous accueillent tous les jours de 9h à 19h
et les samedis de 9h à 12h. Fermeture le mercredi.

9 pl. du G^e de Gaulle - 51530 St Martin d'Ablais
Tél : 03 26 51 60 98
institutgraindebeaute@orange.fr

Au Jardin du Bourdon

Toutes Compositions Florales

FLEURISTE
Service InterFlora

25, place du Général de Gaulle
51530 ST-MARTIN D'ABLOIS
Tél. 03 26 51 03 50

LE FOUR A MARJO

Pizza au feu de bois - Tél. : 06 86 52 97 64



A emporter dans votre village dès 17h00

Lundi : LE BREUIL
Mardi :
Mercredi : VERTUS (BD Paul Goerg)
Jeudi : ST MARTIN D'ABLOIS
Vendredi : Fere Champenoise
Samedi : PASSY-GRIGNY
Dimanche : PORT A BINSON (Place a Port)

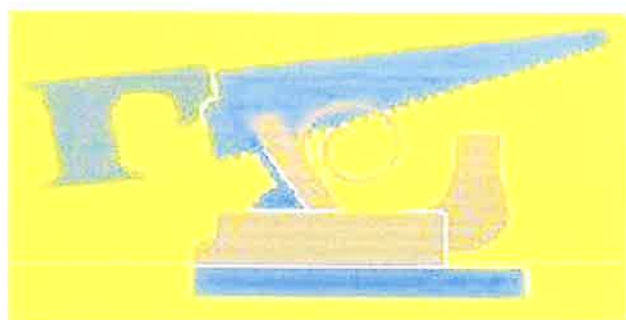
Peinture - Décoration

Raynald Lombardot
Artisan Peintre



Tél. 03.26.57.98.50
Por. 06.86.60.46.92

Siret : 42998972600022 **51530 Saint Martin d'Ablais**



SARL Sylvain DROMARD
6 Avenue Michel DESTREZ
51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS
Tel: 03.26.51.73.74
Port: 06.23.91.98.04
Fax: 03.26.57.13.50

ACCUEIL TAXI

ST MARTIN D'ABLOIS - EPERNAY - BOUZY

Tel.: 06 80 22 87 77

LUIS DE SOUSA

Cour de la gare - 51200 EPERNAY
à votre service

LE SAINT-MARTIN

**BAR - TABAC - LOTO - PRESSE -
PMU - EPICERIE**

**63 RUE JULIEN DUCOS
51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS**

TÉL : 03.26.51.64.88

AVIS DE RECHERCHES...



Année scolaire 1956 - 1957

Rendez-vous le 8 Mai 2011 au départ du défilé



SOIREE ANTILLAISE
organisée par l'ASLA
Président : Jean-Pierre
ERARD



L'ASLA : RANDONNEE
"COULEURS D'AUTOMNE"



L'ECOLE MATERNELLE en
voyage à Paris
Organisation : Corps ensei-
gnant et Association des Pa-
rents d'Elèves
Présidente : Carole LEBLOND



Tournoi jeunes du Tennis Club
Ablutien
Président : Jean-Luc POCHET



Discours du 8 mai lu par
Aymeric DEVAUX - Aimé
PLANCON - Elodie
GROMAIRE - Lucille
CAMUS et Adélie
DESMOULINS



Association des Anciens
Combattants
Bourse d'échanges de capsules
Président : Bernard JOFFRE



FETE PATRONALE
Commission Municipale
des Fêtes.
Responsable : Claudette
JOFFRE



FETE DU CENTRE AERE :
Défilé de mode
Organisation : Association
des Familles Rurales
Présidente :
Christine GREGOIRE



UNION SPORTIVE
FOOTBALL SAISON
2010-2011
Président : Christophe
POMMERA



DANSE MODERN'JAZZ
ASLA



ASLA KARATE
Dirigé par
Ingrid BOURLON et
Pascal SOURDET



L'ATELIER "DESSIN
PEINTURE"
Présidente :
Elisabeth MARQUES



11 NOVEMBRE
Lecture du message ministériel par
Cécilia GALLOIS -
Camille GUEDRAT - Manon
CLOSQUINET- Marie-
Alexine BARBIER et
Maureen MESLAT sous la
direction de Valérie FREMY



TELETHON
ABCD
Présidente :
Christiane CLEMENT



TELETHON
Club Loisirs et Amitiés
Président :
Mathieu BOONEN



Les Chasseurs ablutiens savent aussi admirer la nature
Président : Gérard SAURON

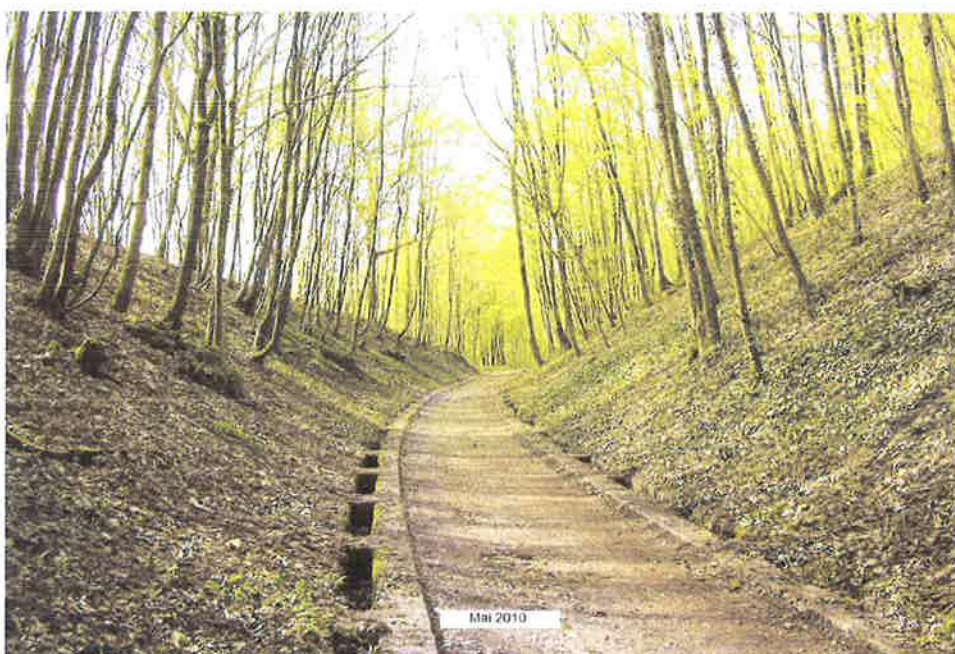


Marché de Noël organisé
par l'ABCD



St Martin Jumelage
"Les Huîtres"
Président :
Yves DELIGNY

Les Travaux réalisés par les membres de l'Association Nature et Patrimoine



confiserie

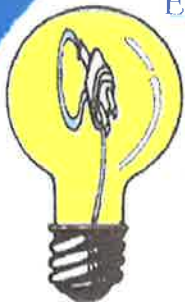
Boulangerie - Pâtisserie

glaces

Isabelle et Dominique Rioblanc

15, Place Général de Gaulle
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 03 26 59 94 30



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE Frédéric FORGET

12 rue des Lambourgs
51530 St MARTIN D'ABLOIS

☎ 03 26 59 98 88
06 75 72 07 52

SIRET 031 266 112 000 19

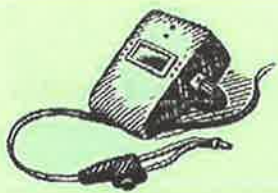


LAURENCE COIFFURE

COIFFURE MIXTE

18, Rue Julien Ducos
ST MARTIN D'ABLOIS

T. 03 26 59 97 51



LIEBART METALLERIE

Serrurerie, métallerie,
mécano soudure,
Réparation de machines
agricoles

Dominique Liebart
14, rue des Meuniers
51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 03.26.59.92.97
Fax : 03.26.59.98.94

METELEC

TOUS TRAVAUX
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Yan METEYER

metelec@orange.fr

☎ 03 26 56 32 54
06 70 60 10 13

FAX 03 26 55 66 67

RCS 487 027 750 60013

ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
COUVERTURE

108 rue Julien Ducos
61530 St Martin d'Ablois

Cuisine
Traditionnelle
Menus & Carte



Salle
Banquet
x 50 personnes



RESTAURANT - BAR - TRADITION
PLATS & EMPLOYER
RECEPTION DE BUS 50 à 70 pers.

LES TROIS MEULES

Restaurant

Facilité de Parking

Le restaurant est ouvert tous les jours
excepté le dimanche soir et le lundi

Tél : 03 26 59 90 22
66, rue Julien Ducos

ST-MARTIN D'ABLOIS

PRINCIPALES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Résumées

Séance du 4 février 2010

Attribution d'une subvention à l'Association TEAM SL RACING.

Il est décidé d'allouer pour l'année 2010, une subvention de 250 € à l'Association TEAM SL RACING, dont deux pilotes d'origine ablutienne, participent à des épreuves de rallye automobile sous les couleurs des sponsors.

Les deux pilotes présenteront leur véhicule aux élèves de l'école primaire pour une sensibilisation aux règles de sécurité à observer lors des compétitions.

Modification de la dénomination de la voie « Chemin de la Gare ».

Suite à la construction de trottoirs et de la chaussée, Chemin de la Gare, la nouvelle dénomination de cette voie devient : Rue de la Gare.

Séance du 1^{er} avril 2010

Compte administratif principal 2009.

Les principaux comptes figurent page 4.

Budget primitif principal 2010.

Les principaux comptes figurent page 5.

Vote des impôts locaux 2010.

Suite à l'adhésion de la commune à la Communauté de Communes des Deux Vallées (C.C.2V) à compter du 1^{er} janvier 2010, le Maire propose d'arrêter les mesures suivantes :

« En raison de la bonne situation financière et des compétences transférées à la C.C.2V, le vote des taux communaux peut se résumer par une simple soustraction des taux intercommunaux.

Il est même possible d'en diminuer certains afin de limiter l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.O.M) qui sera perçue par la C.C.2V qui assure cette compétence.

En effet le taux de ladite taxe fixé par la commune s'élevait à 5% de la valeur locative de la taxe du foncier bâti mais ne représentait qu'environ un tiers des dépenses liées aux ordures ménagères.

Or, le taux de la T.O.M de la C.C.2V s'élevait en 2009 à 11,3%.

Après négociation et afin de minorer l'augmentation, le taux de la C.C.2V sera ramené à 9%.

Mais l'augmentation étant encore trop importante, il est possible de diminuer les taux communaux.

Si la baisse est appliquée sur la taxe relative au foncier bâti, seuls les propriétaires pourraient bénéficier de cette mesure.

Il est donc plus juste de minorer le taux de la taxe d'habitation. De ce fait, locataires et propriétaires occupants seront concernés ».

Après en avoir délibéré, les taux des impôts locaux communaux sont arrêtés comme suit :

Taxe d'habitation : 8,42%	Produit attendu : 112.407 €
Foncier bâti : 18,52%	Produit attendu : 168.365 €
Foncier non bâti : 14,22%	Produit attendu : 16.964 €

Vote du taux de la Contribution foncière des entreprises (C.F.E) .

Suite à la réforme de la taxe professionnelle, le Maire précise que le Conseil Municipal doit voter le taux C.F.E pour l'année 2010.

Compte tenu du vote des autres taxes, le taux C.F.E est fixé à 5,45%.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association des Orpailleurs de Champagne.

L'Association des Orpailleurs de Champagne dont le siège est à Saint Martin d'Ablois organise du 14 au 17 mai 2010, un trophée d'orpillage au Parc du Sourdon.

Suite à la présentation du budget prévisionnel afférent à cette manifestation, il est décidé d'allouer à ladite association une somme de 300 €.

Association des Orpailleurs de Champagne
A.O.C.

1^{ER} TROPHÉE DES CHERCHEURS D'OR

Trophée Gilles Durand

15 et 16 Mai 2010

Parc du Sourdon
Saint Martin d'Ablois

- Entrée libre -



Budget primitif 2010 « EAU POTABLE »

Compte tenu du transfert de la compétence « Assainissement » à la C.C.2V à compter du 1^{er} janvier 2010, le budget primitif M.49 de l'année 2010 ne concerne que le service de distribution de l'eau potable.

Le budget est arrêté comme suit :

Section d'exploitation équilibrée à 18.716 € dont 6.370 € virés à la section d'investissement.

Section d'investissement équilibrée à 35.932 €.

Attribution d'une subvention à l'Association Nature & Patrimoine Ablutien.

Le Maire rappelle que l'Association Nature & Patrimoine Ablutien a été créée en janvier 2010.

Afin d'assurer les dépenses de fonctionnement relatifs notamment aux assurances et frais divers de secrétariat, le Président sollicite une subvention.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 700 € pour l'année 2010.

Séance du 26 mai 2010.

Association des Coteaux Sud d'Epernay : demande de subvention.

Il est décidé de verser une subvention de 0,30 € par habitant soit 450,60 € à l'Association des Coteaux Sud pour l'année 2010.

Forêt communale.

Suite à la tournée de terrain effectuée par Messieurs Jackie BARROIS et Xavier MESLAT en présence de Monsieur GONDOUIN, agent patrimonial de l'Office National des Forêts et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le passage en coupe définitive de la parcelle n° 21 sur l'ensemble de sa surface soit 5,31 hectares, à l'exception d'arbres de bordure.

Il sera procédé aux plantations complémentaires afin que cette parcelle soit totalement régénérée à l'issue de l'exploitation.

Le devis de l'O.N.F qui comprend les travaux d'investissement sur 4,50 hectares de la parcelle 21 est accepté.

Lavoir, Place de la Foulerie : travaux de couverture et de zinguerie.

Suite à l'examen des différentes offres relatives aux travaux de couverture et de zinguerie du lavoir sis Place de la Foulerie, le Conseil Municipal décide de retenir le devis établi par l'artisan Jany CEZ, Saint Martin d'Ablois, soit 3843,68 € T.T.C.



Séance du 21 juillet 2010

Effectif du Personnel : création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe.

Suite au non renouvellement du contrat d'accompagnement à l'emploi, pour raisons personnelles, de l'agent recruté le 6 avril 2009, le Maire propose de recruter un adjoint technique 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2010.

Il ajoute qu'il serait souhaitable que ledit agent possède le profil d'un futur agent de maîtrise afin de diriger les employés de voirie, sous le contrôle de l'adjoint chargé des travaux de voirie et des bâtiments.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et fixe la durée hebdomadaire à 35 heures.

Centre aéré organisé par l'Association des Familles Rurales : attribution d'une subvention.

Après avoir examiné le budget prévisionnel du Centre aéré, il est décidé d'allouer une subvention de 800 € à l'Association des Familles Rurales.



Séance du 30 août 2010.

Remplacement d'un agent d'entretien.

Suite à la démission de l'employée qui était chargée de l'entretien des locaux de la mairie et de la salle des fêtes, il est décidé de recruter un adjoint technique 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2010, à raison de 9 heures par semaine.

Travaux de construction de chemins dans le vignoble.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de construction ci-après, dans le vignoble :

Chemin rural dit du Bas des Justices aux Crayons (1^{ère} phase) : 1579 €

Séance du 28 octobre 2010

Projet d'acquisition d'une partie d'un immeuble.

Le Maire rappelle le projet d'acquisition d'une partie de l'immeuble sis n° 3, Place du Général de Gaulle. Après avoir rencontré le notaire chargé de la vente et visité les différentes pièces en présence du propriétaire et de plusieurs membres du Conseil Municipal, il ressort que l'acquisition d'une partie de cet immeuble pourrait permettre le transfert de l'agence postale communale et l'aménagement de locaux supplémentaires pour la mairie.

Cette opération consisterait à un échange pour le même montant entre ladite partie de l'immeuble et une partie du terrain communal cadastré AK 150.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (Monsieur Damien CEZ n'ayant pas participé à ce vote) accepte les modalités d'acquisition définies ci-dessus et chargent le Maire de poursuivre l'instruction de ce dossier.

Place de la Foulerie : remplacement d'une borne de branchement électrique.

Afin de mettre en conformité les coffrets d'alimentation d'électricité, Place de la Foulerie, il est décidé de remplacer dans un premier temps, la borne située près de la piste d'animations.

Le montant de ce matériel et de la pose s'élève à 1746,16 €.

Séance du 9 décembre 2010

Attribution de subventions pour l'année 2009.

Union Sportive (Football) :	2400 €
Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) :	1700 €
Club Loisirs et Amitiés :	1000 €
Amicale des Sapeurs Pompiers :	730 €
Tennis Club Ablutien :	730 €
A.B.C.D :	730 €
Association des Anciens Combattants :	730 €
Association Sports et Loisirs Ablutienne (ASLA) :	730 €
Saint Martin Jumelage :	730 €
Atelier Dessin et Peinture :	340 €
Association des Orpailleurs de Champagne :	210 €

Il faut noter que le montant de la subvention allouée à l'Amicale des Sapeurs Pompiers a fait l'objet d'une diminution suite au versement de vacances versées par la Communauté de Communes des Deux Vallées, vacances qui seront reversées par les sapeurs pompiers à leur Amicale.

Antérieurement, le Corps des sapeurs pompiers de Saint Martin d'Ablois renonçait au versement des vacances mais en contrepartie recevait une subvention dont le montant s'élevait à 2500 € en 2009.

Effectif du personnel.

Le Maire rappelle que le contrat C.A.E Passerelle de l'agent recruté notamment pour créer le site internet de la commune arrive à échéance. Or, les travaux relatifs audit site n'étant pas terminés, il conviendrait de conclure avec cet agent un contrat à durée déterminée, soit deux mois à compter du 13 décembre 2010, à raison de 20 heures par semaine.

L'ensemble de ces propositions est accepté.

Forêt communale : approbation de l'état d'assiette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- donne son accord pour l'inscription à l'état d'assiette 2011 des coupes prévues dans les parcelles 1 (1,16 ha), 2 (3,01ha), 3 (2 ,29 ha), 4 (3,61 ha), 9 (3,34 ha), 10 (3,43 ha) et 17 (6,18 ha) pour un total de 23,02 ha dans la forêt communale de Saint Martin d'Ablais.

- fixe la destination des produits pour ces mêmes parcelles de la façon suivante :

vente en bloc et sur pieds de tous les produits martelés en 2011, sur les parcelles 1 à 4, délivrance aux affouagistes réglementairement inscrits sur la liste de l'hiver 2010-2011, de tous les arbres marqués d'une croix de peinture orange avec ouverture prioritaire des cloisonnements de débardage : parcelles 17 puis le cas échéant : parcelles 9 puis 10.

L'exploitation se fera sur pieds par les affouagistes.

Messieurs Xavier MESLAT, Daniel NIVOIS et Frédéric SAURON étant désignés comme garants.

Les délais d'exploitation, vidange comprise, sont fixés au 30 septembre de l'année suivant le début d'exploitation.

Travaux et acquisition.

Installation d'une deuxième borne de branchement d'électricité, Place de la Foulerie :

Entreprise METELEC : 2782,14 € T.T.C,

Fabrication et pose d'une porte au terrain communal, rue des Remparts du Nord :

S.A.R.L Dominique LIEBART : 1173,63 € T.T.C,

Fabrication et pose de la toiture au lavoir n° 1, rue Julien DUCOS :

S.A.R.L. Dominique LIEBART : 2921,83 € T.T.C,

Acquisition d'un défibrillateur et du coffret de rangement :

Société AYLIUM : 2644,00 € T.T.C

Travaux de construction, chemin rural de la Venchère : 3481,00 € T.T.C

Travaux de construction chemin rural du Bas des Justices : 10210,00 € T.T.C



Devis gratuit

16 avenue de Paris
Le Sourdon
51530 St Martin d'ablois

HUSSON Electricité

Neuf et rénovation
Dépannage
VMC double flux
Antenne TNT et SAT

03 26 52 23 80

www.husson-electricite.fr
husson-electricite@orange.fr



4 allée de la côte des Blancs
Parc d'activités Terres rouges
BP 20169 - 51025 Epernay Cedex
Tél : 03 26 54 40 50
Fax : 03 26 55 67 81



Assurances JACQUET

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
CONTRATS COMPÉTITIFS : AUTOMOBILE, MOTO...

1 rue Jean Valentin
B.P 107 51204 EPERNAY Cedex
TEL. 03 26 54 38 22 - FAX. 03 26 54 61 80
e-mail : epernay-paul-chandon@gan.fr

N'hésitez pas à demander nos tarifs

**PRINCIPALES DELIBERATIONS du SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE
de BRUGNY-ABLOIS-VINAY (S.I.SCO.B.A.VI)**

Séance du 12 mars 2010

Compte administratif 2009.

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées :	406.339,18 €
Dépenses réalisées :	368.440,52 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées :	146.343,56 €
Dépenses réalisées :	175.476,16 €

Budget primitif 2010.

Section de fonctionnement
équilibrée à 497.513 euros
Section d'investissement équi-
librée à 176.827 euros

Séance du 22 juin 2010

**Subvention à la Coopérative
de l'école primaire.**

Le comité syndical décide de
prendre en charge la moitié
des frais de transport engagés
par la Coopérative scolaire
lors du cross qui a eu lieu à
Pierry le 18 mai 2010, soit 180
€.



Achat de mobilier.

Suite à la demande de la directrice de l'école maternelle, il est décidé d'acquérir trois meubles de rangement soit une dépense de 1121 €.

Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe.

Le Président rappelle que l'espace sportif est mis à la disposition des élèves de l'école primaire depuis le mois d'octobre 2009. Par ailleurs, les élèves de la grande section de l'école maternelle fréquenteront également la halle des sports à la prochaine rentrée.

Cette mise à disposition représente cinq demi-journées.

Aussi, afin de procéder à l'entretien d'une partie de l'espace sportif (vestiaires et sanitaires), le Président propose de créer ce poste et de recruter un adjoint technique 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2010, et de fixer la durée hebdomadaire à une heure.

Personnel de la cantine de l'école primaire.

Compte tenu du nombre d'enfants fréquentant la cantine de l'école primaire, il est décidé de recruter un adjoint technique 2^{ème} classe à compter de la rentrée scolaire 2010-2011, pour une durée hebdomadaire annualisée de 5 H 30.

Subvention pour la classe voile-environnement 2010.

Le comité syndical décide d'accorder une subvention de 1050 € à la Coopérative de l'école primaire pour l'organisation de la classe voile-environnement qui aura lieu au Lac du Der du 13 au 17 septembre 2010.



Subvention pour la classe de mer 2010.

Il sera versé une subvention de 3214 € à l'Association des parents d'élèves pour l'organisation de la classe de mer 2010 au POULIGUEN (44510).



Séance du 26 octobre 2010

Remplacement provisoire de l'adjoint d'animation sportive à l'école primaire.

Suite à la prolongation du congé parental de l'adjoint d'animation sportive à l'école primaire, un agent vacataire sera recruté le 6 décembre 2010.

La durée hebdomadaire est fixée à 10 heures.

Subvention de fonctionnement à l'Association des parents d'élèves.

Il est décidé de verser une subvention de fonctionnement de 1100 € à l'Association des parents d'élèves de Saint Martin d'Aublois-Brugny-Vaudancourt-Vinay, pour l'année 2010.



Subvention pour la classe de mer 2011.

Après avoir examiné le budget relatif à la classe de mer qui aura lieu du 3 au 8 avril 2011 à Courseulles (14), le comité syndical décide d'accorder une subvention de 2270 € à l'Association des parents d'élèves.

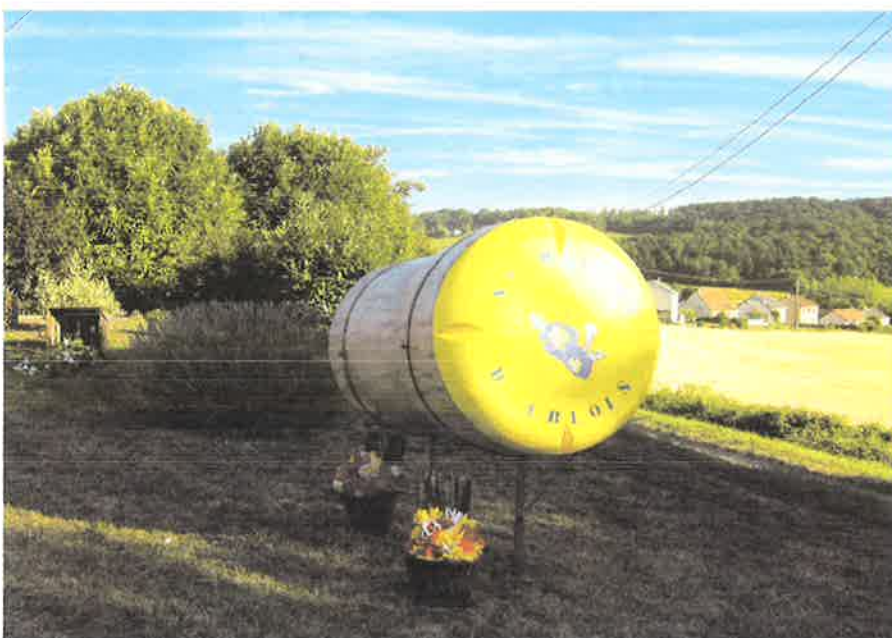
Il faut noter que deux classes ont participé à la classe de mer en 2010.



Les enfants du Centre Aéré
organisé par l'AFR atten-
dent le passage des
coureurs



Association Nature et Patri-
moine Ablutien au "Col" du
Sourdon



Bouchon réalisé par Jean-
Pierre ERARD et décoré par
l'Atelier Dessin et Peinture

Imprimé en Mairie de Saint Martin d'Ablois
Responsable de la Publication : Jackie BARROIS